



**CALVADOS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°14-2023-194

PUBLIÉ LE 28 AOÛT 2023

# Sommaire

## **Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités / Secrétariat de direction**

14-2023-08-28-00002 - arrêté du 28 août 2023 portant agrément de l'accord d'entreprise CARREFOUR PROXIMITE en faveur des travailleurs handicapés (1 page)

Page 3

Direction départementale de l'emploi, du travail  
et des solidarités

14-2023-08-28-00002

arrêté du 28 août 2023 portant agrément de  
l'accord d'entreprise CARREFOUR PROXIMITE en  
faveur des travailleurs handicapés



# PRÉFET DU CALVADOS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

ARRÊTÉ DU 28 AOÛT 2023 PORTANT AGRÉMENT DE L'ACCORD D'ENTREPRISE

## CARREFOUR PROXIMITE

EN FAVEUR DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

Le Préfet de département,

Vu le Code du travail, et notamment les articles L.5212-8, R.5212-12 à R.5212-19 ;

Vu l'accord de l'entreprise CARREFOUR PROXIMITE déposé le 25 avril 2023 ;

Vu la demande d'agrément déposée le 26 mai 2023;

Vu la consultation de la Commission départementale de l'emploi et de l'insertion du Calvados en date du 21 juillet 2023,

Vu l'arrêté préfectoral du 21 août 2023 portant délégation de signature de Monsieur Stéphane BREDIN, préfet du Calvados, à Monsieur Stéphane DE CARLI, Directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités

Arrête :

**Article 1** : L'accord d'entreprise en faveur des travailleurs handicapés, conclu le 25 avril 2023 entre les partenaires sociaux et CARREFOUR PROXIMITE, sis Route de Paris, zone industrielle, 14120 à MONDEVILLE, n° SIRET 34513048800017, et enregistré sous le numéro T01423007201, est agréé pour une durée de trois ans, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2025.

**Article 2** : Le Préfet du Calvados, le Directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Calvados.

Fait à Caen le 28 août 2023

Pour le Préfet du Calvados,  
Et par délégation,  
Pour le Directeur départemental de l'emploi, du travail  
et des solidarités du Calvados empêché,  
La Directrice départementale adjointe,

Chrystèle PASCO-MARTIN

DDETS du Calvados – Site B  
3 Place St Clair  
14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR